

SOCIÉTÉ COURBEVOISIENNE DE TIR

6, Allée de Champagne - 92400 COURBEVOIE

(Numéro d'enregistrement de l'Association : W922000700)

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire et Élective du 17 Décembre 2017

(concerne la saison sportive 2016/2017)

- Séance ouverte à 9 h 45 -

Sociétaires présent(e)s :

AMSELEM Jacques - AUCLAIR David - BLANCHARD Guy - BOURILLON Charles - CHAVANIS Wilfried - COGNON François - COLOMBERO Olivier - COSTANZA Stephano - CUSIN Evariste - D'HABIT Patrick - DAVIGNON Thierry - de TIESENHAUSEN Alexandra - de TIESENHAUSEN Emily - de TIESENHAUSEN Jean - DOUSSOT Laurence - DOUSSOT Thierry - DURAND André - FATEH Mohamed - FICHTEL Véronique - FRATELLIA Jacques - GAFFIÉ Henri - GUIGNER Michel - GUIGNER Pascal - HARDY Bernard - HOLLANDE Jean-Pierre - HOURTON Daniel - KOLBACH Danièle - LAJEUNESSE Valérie - LAPLANCHE Bernard - LAQUERRIERE Bernard - LE BAUT Fabrice - LE PRADO Hervé - LE ROUX Marie - LESTELLE Jacques - LONGERINAS Valérie - LOONES Olivier - MAHRAMADJIAN Jean-Paul - MALOT Jean-François - MATHIEU Philippe - MENOUE Clarisse - MENOUE Fabrice - MERGEY Eric - MEURIE Karine - MEURIE Renaud - MEURIE Tom - MOIGNOT Amélie - MOIGNOT Cyril - MOIGNOT Pascale - MONERET Stéphane - NASSOY Olivier-Michel - PENENT Cindy - PETIT Vincent - PONSY Robert - RANTY ALIX - SALMON Michel - SCHAACK Jean-François - TALLARD Michel - TANNOUS Gabriel - TISSERAND-MORIN Pascal - TOURNÉ Robert - VILLEPOUX Christian.

Sociétaires excusé(e)s, ayant donné pouvoir :

ADAM Annabelle - ALEGRE DE LA SOUJEOLE Antoine - AMSELEM-GILLOT Nathalie - ANSTETT Jean-Marie - BASTIDE Gwendoline - BASTIDE Morgane - BLECHET Nelly - BOTTINO Florent - BOURG Marc - BROSSARD Yann - CAPRON Claude - CHEMIN Christophe - CHEVREUL Grégory - COLOMBERO Benjamin - CZYZEWSKI Anatol - DAS NEVES SANTOS Nuno-Alexandre - DE DIEULEVEULT Gabriel - DE FREITAS Emmanuel - DELBECQUE Mathieu - DEMERLE Marc - DEMEYER Yves - DOCHEZ Franck - DOROUDIANI Clément - DOROUDIANI Quentin - DURAND Christophe - DURAND Maxime - DURAND Robert - EGRETEAU Marie-Pierre - ESPANOL Léonce - ESSAYED-MESSAOUDI Abdelaziz - FANTAISIE Jean - FAUCHER Michaël - GERVAIS Stéphanie - GIUSTINIANI Lionel - GRANDIN Christophe - GRIZAUT Philippe - GUICHARD Jean-Philippe - HEMELSDAEL Anne-Sophie - JACQUARD Michel - KRIEF Eric - KULCZYK Stanislaw - LAJEUNESSE Gilles - LAQUERRIERE Marie - LE NEZET Jacques - LUCIANI Dominique-Ange - MAGNAC Grégory - MARBOUH Alban - MARCONDES DE SOUZA Ronaldo - MAUVIGNANT Marie-Thérèse - MICHAUT Daniel - PARODI Pierre - PERDU Xavier - PIZEINE Philippe - PLEUMECKERS Alain - PONSOT Romain - REIX Bertrand - RICHEPAIN Jean-Pierre - SAUGIS Aurélien - SIBILLA Bruno - TALAGA Sébastien - TASSERA Brice - VIGNAUD Alain - ZIEMBA Francis.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale est déclarée valable.

I - ADOPTION du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 4 Décembre 2016.

Le procès verbal de l'Assemblée Générale 2016 (concernant la saison sportive 2015/2016) est adopté à l'unanimité.

II - RAPPORT MORAL du Président Michel GUIGNER / APPROBATION.

1 - ACCUEIL des PARTICIPANTS.

Monsieur Daniel COURTES, Maire-adjoint délégué aux Sports de la Ville de COURBEVOIE, Conseiller Départemental des Hauts-de-Seine,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers (Chères) Sociétaires,
Mesdames, Messieurs, Parents des jeunes tireurs,
Mesdames, Messieurs, Conjoints, Conjointes, Ami(e)s accompagnateurs,

je vous souhaite la bienvenue, et vous remercie vivement pour votre présence à l'Assemblée Générale 2017 de notre Association, qui concerne la dernière saison sportive, soit 2016/2017, période allant du 1^{er} Septembre 2016 au 31 Août 2017. Je précise par ailleurs que cette Assemblée est électorale.

Peu de temps après le début de l'Assemblée Générale, nous avons eu le plaisir d'accueillir Aurélie TAQUILLAIN, Maire-adjoint déléguée à la Famille, Petite Enfance et à la Vie Associative, Conseiller Départemental des Hauts-de-Seine, et Michel GUIGNER l'a également remerciée pour sa présence.

2 - POINT sur les LOCAUX (Stand de tir André DESBOIS).

Le Club a passé sa douzième saison sportive complète dans les nouveaux locaux mis à notre disposition par la Ville de COURBEVOIE en Janvier 2005, et j'en profite pour renouveler mes remerciements à Monsieur le Maire ainsi qu'aux Élus qui nous font confiance. Je remercie également les divers intervenants locaux (Service des Sports, Services techniques, Ateliers municipaux, ...) pour leur compréhension et leur diligence lorsque nous les sollicitons.

3 - EFFECTIFS du Club au 31 Août 2017 / DISPOSITIF "PASS HAUTS-DE-SEINE".

Nous avons terminé la saison 2015/2016 avec 345 adhérents. En 2016/2017, nous l'avons terminée avec **364 adhérents** (54 jeunes et 310 adultes), soit **19 sociétaires de plus** que la saison précédente (c'est le nombre d'adhérents le plus élevé que notre Association ait enregistré depuis sa création en 1930).

Aussi j'adresse mes remerciements à nos fidèles Sociétaires et ami(e)s, jeunes et moins jeunes, qui nous font confiance, en renouvelant leur inscription à la Société Courbevoisienne de Tir et en venant pratiquer régulièrement leur sport favori dans les locaux mis à leur disposition.

Le Club accepte le "PASS HAUTS-DE-SEINE", et en 2016/2017, 11 collégiens ont bénéficié du dispositif.

4 - ACQUISITION de MATÉRIELS et ÉQUIPEMENTS pour les TIREURS (Jeunes et Adultes).

Le nombre important de Sociétaires inscrits, le fait que de plus en plus de tireurs participent à des compétitions, la nécessité de remplacer le matériel vieillissant (armes mécaniques ainsi que celles utilisant des cartouches de CO² : pour ces dernières, également dans un souci du respect de l'environnement), la nécessité de remplacer les produits dont la date de validité est échuë (par exemple cartouches à air comprimé), tout ceci a nécessité que nous investissions en matériels et que nous engagions les dépenses nécessaires pendant la période. Nous avons ainsi procédé à l'achat, entre autres :

- de 6 pistolets à air comprimé (4 neufs et 2 d'occasion),
- de munitions (plombs et cartouches 22 long rifle),
- de cibles de tous formats,
- des accessoires de tir : veste, gant, ...
- de 11 cartouches à air comprimé (afin de remplacer celles des armes dont la validité était échuë).

Pendant la nouvelle saison sportive, nous allons bien évidemment continuer à nous pourvoir en matériel et équipements destiné aux tireurs jeunes et adultes.

5 - PARTICIPATION de NOTRE ASSOCIATION SPORTIVE à DIVERSES MANIFESTATIONS ORGANISÉES par la Ville de COURBEVOIE.

Au cours de la saison 2016/2017, nous avons participé :

- à VITAVILLE (FORUM des SPORTS + FÊTE des ASSOCIATIONS) le 3 Septembre 2016, où nous avons proposé une animation avec 2 carabines laser, et accueilli une centaine de tireurs, principalement des jeunes,
- à la REMISE des TROPHÉES SPORTIFS le 24 Novembre 2016,
- au TÉLÉTHON 2016 au stand de tir par la vente aux adhérents de calendriers muraux 2017 et l'affectation d'une partie de la recette de 2 semaines en cibles et munitions.

6 - ACTIONS ENGAGÉES PENDANT la SAISON SPORTIVE 2016/2017.

Les actions engagées par le Club pendant la période, ont porté :

- 1/ sur l'accueil des jeunes (garçons et filles) au sein de l'École de Tir du Club, la formation de ceux-ci, et sur l'incitation à en faire participer un maximum aux compétitions,
- 2/ sur l'accueil des personnes handicapées et l'intégration de celles-ci en vue de pratiquer le tir avec les personnes valides : nous avons d'ailleurs dans nos adhérents 4 adultes en fauteuil ainsi que plusieurs personnes ayant des difficultés à se déplacer,
- 3/ sur l'incitation des adultes à se perfectionner, et à participer aux compétitions,
- 4/ sur l'incitation des personnes féminines à pratiquer le tir, et à participer à des compétitions,
- 5/ sur l'incitation des seniors (dames et hommes) à pratiquer le tir, et le cas échéant à participer à des compétitions,
- 6/ sur la pratique sportive familiale en Club, en incitant les conjoints, conjointes, parents, grands-parents, à venir pratiquer le tir avec l'adhérent (adulte ou jeune) déjà inscrit, et ainsi de se retrouver au stand pour passer un bon moment ensemble,
- 7/ sur la poursuite de la professionnalisation de l'encadrement mis à la disposition des tireurs (jeunes et adultes) en inscrivant des personnes du Club aux stages de formation proposés par la Fédération Française de Tir.

7 - ORGANISATION par le CLUB de SÉANCES d'INITIATION/ACTIVITÉ DÉCOUVERTE du TIR à l'INTENTION du PUBLIC (adultes et jeunes).

Au cours de la saison 2016/2017, la Société Courbevoisienne de Tir a organisé :

- 6 séances en faveur d'adultes et de jeunes : en 2016 le 10 Décembre, puis en 2017, les 11 Mars, 18 Mars, 6 Mai, 13 Mai et 10 Juin,
- le 10 Janvier 2017, une séance à l'attention de 24 élèves (garçons et filles) de l'ÉCOLE SAINTE GENEVIÈVE de COURBEVOIE,
- tout au long de la saison, des séances individuelles d'initiation au tir pour des jeunes et des adultes intéressés par la pratique de notre sport.

Lors de ces manifestations destinées à faire connaître nos locaux ainsi que la pratique du tir sportif et ses différentes disciplines, nous avons accueilli au total 180 personnes (120 jeunes et 60 adultes).

8 - ORGANISATION du TROPHÉE André DESBOIS (Concours de tir annuel des Élus de la Ville de Courbevoie).

Cette manifestation annuelle et traditionnelle, a eu lieu le 9 Octobre 2016. Nous avons eu le plaisir d'accueillir une quinzaine de participants, et à l'issue de la compétition, le verre de l'amitié a rassemblé les Élus et les tireurs du Club présents.

9 - ORGANISATION au STAND de TIR de COURBEVOIE de TOUTES les COMPÉTITIONS DÉPARTEMENTALES (Hauts-de-Seine) à 10 mètres (Carabine / Pistolet / Arbalète).

Pendant la saison sportive 2016/2017, notre Club a accueilli les tireurs à 10 mètres Adultes et Jeunes du Département des Hauts-de-Seine :

- les 5 et 6 Novembre 2016, pour les Championnats Départementaux Adultes et Jeunes autres qu'École de Tir (203 participations dans les différentes disciplines),
- le 27 Novembre 2016, pour le Tour Départemental du Championnat de France des Clubs 10 mètres Adultes et Écoles de Tir (43 participants),
- le 1er Février 2017, pour le Critérium Départemental des Écoles de Tir (29 participants),
- le 29 Mars 2017, pour les Championnats Départementaux des Écoles de Tir (27 participants).

Les compétitions se sont déroulées à la satisfaction générale des participants, du Comité Départemental de Tir des Hauts-de-Seine et du corps arbitral, et pour la présente saison sportive, le stand de tir de COURBEVOIE a de nouveau été retenu pour organiser ces mêmes rencontres.

10 - FORMATION et PERFECTIONNEMENT des TIREURS (Jeunes et Adultes) par le Club / PARTICIPATION aux diverses COMPÉTITIONS / RÉSULTATS.

Je rappelle que COURBEVOIE possède une École de Tir qui fonctionne le mercredi après-midi. Nous y accueillons les jeunes (garçons et filles) dès l'âge de 7/8 ans, qui souhaitent s'initier à la pratique du tir, et j'en profite pour remercier Jacques AMSELEM, David AUCLAIR, (Moniteurs Ecole de Tir), ainsi que Bernard HARDY, Christian VILLEPOUX, Jean de TIESENHAUSEN, et Pascale MOIGNOT pour leur action dévouée et efficace à l'organisation, l'encadrement et la formation des jeunes tout au long de la saison.

La formation et le perfectionnement des tireurs adultes font également partie de nos objectifs, et là aussi, outre les personnes que je viens de citer précédemment, je remercie tous les responsables ou non du Club, diplômés ou non, qui n'hésitent pas à mettre en situation et à dispenser leurs conseils avisés aux tireurs adultes et jeunes, hommes et femmes, afin de les former et les faire progresser.

Pendant la saison sportive 2016/2017, la participation de notre Club a été effective à tous les échelons de compétition, à savoir « départemental », « régional », mais également « **national** ».

Je félicite tous les compétiteurs pour leur parcours sportif, et vais maintenant vous donner un aperçu des résultats de la saison sportive écoulée, sachant que la lecture du palmarès et la remise simultanée des récompenses, vous permettront d'avoir une vision complète et détaillée des résultats obtenus par chacun.

A/ École de Tir (Jeunes catégories poussin, benjamin, et minime).

12 jeunes tireurs (tous à la carabine) ont participé aux diverses compétitions :

- ◆ au Tour Départemental du Championnat de France des Clubs Écoles de Tir, l'équipe de Courbevoie a été Championne des Hauts-de-Seine,
- ◆ 11 médailles (dont 4 en or) ont été remportées.

B/ Adultes, et Jeunes autres qu'École de Tir (catégories cadets et juniors).

17 Adultes dont 2 en fauteuil + 8 Jeunes ont participé aux diverses compétitions :

- ◆ au Tour Départemental du Championnat de France des Clubs, à la carabine, l'équipe de Courbevoie a été Championne des Hauts-de-Seine,
- ◆ 24 médailles (dont 15 en or) ont été remportées par les Adultes,
- ◆ 29 médailles (dont 14 en or) ont été remportées par les Jeunes.

Enfin au niveau "national", 10 tireurs du Club ont participé à 5 Championnats de France :

- Une jeune de l'École de Tir (benjamin fille) a participé au **Championnat de France des Écoles de Tir** à LORIENT (Morbihan) début Juillet 2017.
- **6 tireurs** (5 jeunes autres qu'École de Tir et 1 adulte) sont allés au **Championnat de France 10 mètres** à MONTLUÇON (Allier) en Février 2017, et :
 - à la carabine, par équipe, les 3 juniors fille du Club ont été **médaille d'argent**.
 - au pistolet vitesse, la cadet fille du Club a été **médaille de bronze**.

- **6 tireurs** (2 adultes et 4 jeunes) ont participé au **Championnat de France 25/50 mètres à BORDEAUX (Gironde)** courant Juillet 2017, et :
 - **à la carabine 50 mètres 60 balles couché, par équipe, les 3 juniors fille du Club ont été médaille d'argent.**
- **1 tireur adulte en fauteuil** (David AUCLAIR) a participé au **Championnat de France Handisport 10 mètres à MONTLUÇON (Allier)** en Février 2017 où il a remporté **2 médailles de bronze** (une au **60 balles debout** et une au **60 balles couché**, puis au **Championnat de France Handisport 25/50 mètres à DIEUZE (Moselle)** en Juin 2017 où il a fait **7ème** à la carabine 50 mètres, 60 balles couché.

Aussi j'adresse mes sincères félicitations à tous les compétiteurs, Adultes et Jeunes, et concernant ces derniers je remercie tout particulièrement les parents accompagnateurs qui ont permis aux jeunes tireurs de se rendre, et de participer, aux diverses compétitions pour lesquelles ils étaient qualifiés.

11 - SÉANCES de FORMATION organisées par le Comité Départemental de Tir des Hauts-de-Seine à l'intention des TIREURS ADULTES et JEUNES (Minimes / Cadets / Juniors) des Clubs du département.

Concernant la pratique du tir sportif, le Comité Départemental de Tir du 92 propose en cours de saison aux tireurs des Hauts-de-Seine (compétiteurs ou en passe de l'être) désireux d'approfondir leur technique, des stages 10 mètres, 25 mètres, et 50 mètres, qui se déroulent en soirée. Pour le 10 mètres (carabine et pistolet) et pour le 50 mètres carabine, c'est le stand de COURBEVOIE qui accueillent les stagiaires.

Les informations pratiques (dates, lieu, horaires, ...) relatives à ces stages sont affichées le moment venu dans le couloir de circulation du stand, et j'encourage vivement les personnes intéressées à y participer.

En 2016/2017, 16 séances de 2 h 30 chacune, animées par un instructeur spécialisé pour chaque discipline, ont été organisées dans nos locaux.

12 - CONCOURS INTERNES SOCIÉTAIRES (Carabine 10 mètres / Pistolet 10 mètres / Pistolet 25 mètres) organisés par le CLUB : NOUVELLE FORMULE à l'ÉTUDE.

L'organisation d'une nouvelle formule du concours interne au Club, est toujours à l'étude. Elle sera proposée le moment venu.

13 - STAGES de FORMATION organisés par la Ligue Régionale de Tir de l'Ile-de-France, à l'attention des ADHÉRENTS ADULTES et JEUNES (à partir de 16 ans).

Le Club a pour objectif de poursuivre son effort de professionnalisation de l'encadrement mis à disposition des tireurs (jeunes et adultes). A ce sujet, plusieurs stages fédéraux en vue d'obtenir les diplômes correspondants, sont proposés. Ainsi au cours de la saison 2016/2017 :

- Jean de TIESENHAUSEN a poursuivi sa formation d'arbitre et a obtenu son diplôme "Arbitre de tir" départemental,
- Amélie MOIGNOT, Cyril MOIGNOT et Jean-Pierre HOLLANDE, ont obtenu leur diplôme "Animateur de Club";
- Jean de TIESENHAUSEN et Alexandra de TIESENHAUSEN, ont participé au stage "Initiateur de Club" et "Certification de spécialisation École de Tir".

14 - TRÉSORERIE du CLUB / AUGMENTATION des COTISATIONS JEUNES de 5,00 € à la RENTRÉE SPORTIVE 2018/2019.

Je rappelle que ces 2 dernières années, les cotisations adultes ont été augmentées chaque année de 10,00 €. Pour la rentrée 2018/2019, nous avons décidé de ne pas appliquer d'augmentation.

En revanche concernant les jeunes qui n'ont subi une augmentation que de 5,00 € pendant la même période, nous avons décidé d'augmenter les cotisations jeunes de 5,00 € à la rentrée 2018/2019.

15 - INFORMATIONS aux ADHÉRENTS / SITE INTERNET du CLUB.

Toutes les informations pratiques à l'attention des adhérents (Concours externes organisés / Compétitions se déroulant au stand / Jours de fermeture des locaux / Modalités pour déposer un dossier de demande d'autorisation de détention à la Préfecture, ...) sont affichées dans les couloirs de circulation du stand.

Je sais que les adhérents les consultent, mais en plus il y a à votre disposition le site internet du Club : cet outil comporte de nombreuses rubriques, on y trouve des informations pratiques actualisées (résultats des compétitions, jours de fermeture du stand, ...), aussi n'hésitez pas à le consulter ...

16 - RAPPEL des CONSIGNES de SÉCURITE / INJONCTION des TRANSGRESSEURS.

Comme je le rappelle chaque année, le tir n'est pas dangereux. Je me dois toutefois de rappeler que les consignes élémentaires de sécurité doivent être observées : les armes d'épaule par exemple, doivent être placées dans une housse ou une mallette, sinon obligatoirement tenues à 2 mains, debout devant soi, verticalement, le canon dirigé vers le plafond, la bouche de ce dernier au dessus de la tête. Par ailleurs il faut manipuler les armes avec précaution, ne jamais charger une arme en dehors des pas de tir, diriger les armes toujours vers les cibles, amener l'index sur la queue de détente uniquement lorsque l'on est en visée, donc lorsque l'arme est face à la cible, pour le tir au 50 mètres utiliser les lunettes de protection prêtées par le Club, pour les carabines et les pistolets à air comprimé, effectuer un tir à blanc avant de ramener l'arme, pour les carabines 22 LR ouvrir la culasse, et lorsque l'arme a un fil de sécurité, mettre celui-ci dans le canon avant de quitter le pas de tir.

La sécurité est l'affaire de tous. Tous les intervenants sont tenus d'en respecter, et d'en faire respecter les règles. En cas de manquement constaté, **toute personne du Club**, qu'elle soit ou non du Comité Directeur, diplômée fédérale ou non, a le droit, et même le devoir, de rappeler les consignes au tireur concerné.

Enfin je rappelle que si nous sommes confrontés à un tireur ne respectant pas les consignes de sécurité et/ou dont la conduite peut présenter des risques pour les autres personnes, nous n'hésiterons pas à prendre les sanctions qui s'imposent (exclusion du Club, non renouvellement de licence).

17 - MAINTENANCE en BON ETAT des INSTALLATIONS SPORTIVES.

Notre souci est de mettre à votre disposition des installations en bon état de fonctionnement, et autant que faire se peut, non abîmées. Essayons dans la mesure du possible de ne pas trop endommager le matériel environnant. Je veux parler notamment du 25 mètres, où l'on constate la présence d'impacts de balles un peu partout. Les cibles "individuelles" souffrent, mais également la cible "vitesse", et heureusement que nous avons mis des protections devant le moteur électrique et les roulements des cibles pivotantes. Mais les tireurs de la S.C.T. ne sont peut-être pas les seuls à incriminer, la Police Municipale de COURBEVOIE est également utilisatrice du 25 mètres.

Je précise par ailleurs, et cela est très important, que selon le tableau de "Répartition des charges d'entretien, maintenance ou remplacement des équipements" (document co-signé avec la Ville de COURBEVOIE à la mise à disposition des locaux en 2005), **l'entretien et le remplacement des mécanismes de ciblerie incombent à notre Association : le cas échéant cela peut nous amener à avoir à engager des dépenses importantes !** En Février 2017, à l'occasion de la signature de la nouvelle "Convention d'occupation" des locaux, nous avons demandé au Service Foncier de la Ville à ce que cette clause soit modifiée. Cette demande a par la suite été confirmée au Service des Sports, et nous sommes dans l'attente d'une réponse.

Cela dit, n'hésitez pas à signaler au Bureau d'accueil tout dégât constaté (fait par vous-même ou quelqu'un d'autre), de manière à ce que nous intervenions rapidement. De même si vous remarquez un dysfonctionnement quelconque dans les locaux, merci de nous en faire également part. Je rappelle que la majorité des réparations ainsi qu'un nombre non négligeable d'interventions dans le stand (remplacement des câbles porteurs et tracteurs des cibles 25 et 50 mètres, changement des lampes et néons, mise en place des essuie-mains, du papier toilette, confection des sacs poubelle, et leur évacuation, ...) sont effectuées par les responsables du Club.

18 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE / RENOUELEMENT du COMITÉ DIRECTEUR.

Les membres du Comité Directeur du Club sont élus pour 4 ans. La dernière Assemblée Générale Élective était le 8 Décembre 2013. Vous allez donc devoir voter pour les candidats (tous bénévoles je le rappelle) qui se sont portés volontaires pour participer à la vie du Club. Il y a 17 candidats au total :

- 12 parmi les 17 membres actuels (en effet 5 : Jacques AMSELEM, Henri GAFFIÉ, Bernard HARDY et Christian VILLEPOUX n'ont pas souhaité "repandre du service", et Nuno DAS NEVES SANTOS a, pour des raisons professionnelles, quitté la région parisienne pour BORDEAUX),
- et 5 nouveaux : Jean-Pierre HOLLANDE, Valérie LAJEUNESSE, Philippe MATHIEU, Fabrice MENU et Amélie MOIGNOT.

Je précise que ce nombre de responsables de 17 est absolument nécessaire pour assurer l'ouverture du stand et tenir les permanences : en effet il n'y a pas de gardien au stand de tir, et il faut être au minimum 2 pour accueillir le public.

Les statuts de le S.C.T. prévoient que le vote s'effectue à bulletin secret. Nous avons prévu de vous fournir une liste à cet effet. Toutefois si tous les Sociétaires ici présents sont d'accord pour que le vote s'effectue à main levée, nous procéderons de cette manière.

Les membres élus se retireront ensuite afin de désigner parmi eux le "Bureau", à savoir le Président, le Trésorier et le Secrétaire.

Comme vous le savez, après 16 ans comme Président de la S.C.T., j'ai décidé de passer la main. Aussi je voudrais remercier chaleureusement tous les Membres du Comité Directeur, anciens et actuels, ici présents ou non (tous bénévoles je le rappelle), qui ont œuvré avec moi pour que notre Association soit ce qu'elle est aujourd'hui. Merci à toutes et tous pour votre disponibilité, votre dévouement, pour le travail que vous effectuez, permettant ainsi d'accueillir le public et d'assurer le fonctionnement du Club dans de bonnes conditions. Je remercie également les Sociétaires non Membres du Comité Directeur, qui nous aident. Et bien évidemment je n'oublie pas les conjointes (et conjoints) et les remercie pour leur compréhension et leur indulgence, en acceptant que la personne qui partage leur vie ne soit pas disponible aussi souvent que souhaité ...

19 - REMERCIEMENTS et VOEUX.

Je remercie vivement Monsieur Jacques KOSSOWSKI, Maire de COURBEVOIE, les Personnalités municipales (Monsieur Daniel COURTES, Maire Adjoint délégué aux Sports) ainsi que les Elu(e)s de la Ville qui nous font confiance, pour les conditions d'hébergement et les aides de quelque nature que ce soit, apportées à notre Association sportive : Subvention de fonctionnement, Entretien et aménagement des locaux, Articles dans les revues locales, Promotion de notre activité sportive via le Service des Sports et les Maisons des Associations, etc ...

Merci au Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, à son Président ainsi qu'aux Elu(e)s en particulier Daniel COURTES et Aurélie TAQUILLAIN, Conseillers départementaux de COURBEVOIE, pour la subvention de fonctionnement qui nous est allouée.

Merci à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Hauts-de-Seine, ainsi qu'au Comité Départemental Olympique et Sportif, pour la subvention de l'Etat accordée à notre Association dans le cadre du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS).

Merci à la Ligue Régionale de Tir de l'Ile de France pour son aide en faveur de l'Ecole de Tir.

Chers (Chères) Sociétaires, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs ici présents, je vous souhaite à tous et toutes ainsi qu'à votre famille et à vos proches, un joyeux Noël, de bonnes fêtes de fin d'année, ainsi qu'une bonne et heureuse année 2018.

Je vous remercie de votre attention.

- Approbation du rapport moral du Président.

Le rapport moral du Président est approuvé par les Sociétaires présents, à l'unanimité.

III - RAPPORT FINANCIER du Club pour la saison 2016/2017 / APPROBATION.

Henri GAFFIÉ, Trésorier du Club, fait lecture du rapport financier du Club pour l'exercice 2016/2017.

Jacques LESTELLE, Sociétaire du Club faisant office de Contrôleur aux Comptes, fait lecture de son compte-rendu.

- Approbation du rapport financier du Club.

Les comptes sont approuvés par les Sociétaires présents, à l'unanimité.

IV - RENOUVELLEMENT du COMITÉ DIRECTEUR de la Société Courbevoisienne de Tir pour les 4 ans à venir : ÉLECTION des nouveaux Membres (échéance Décembre 2021).

La liste des candidats est la suivante :

- David AUCLAIR
- Jean de TIESENHAUSEN
- Laurence DOUSSOT
- Michel GUIGNER
- Pascal GUIGNER
- Jean-Pierre HOLLANDE (nouveau candidat)
- Valérie LAJEUNESSE (nouveau candidat)
- Jean-François MALOT
- Arnaud MARTEL
- Philippe MATHIEU (nouveau candidat)
- Fabrice MENOUE (nouveau candidat)
- Amélie MOIGNOT (nouveau candidat)
- Cyril MOIGNOT
- Pascale MOIGNOT
- Stéphane MONERET
- Vincent PETIT
- Michel SALMON

Les Sociétaires présents ayant souhaité que le vote s'effectue à main levée, il est procédé ainsi, et tous les candidats sont élus à l'unanimité.

V - ÉLECTION du Bureau de la Société Courbevoisienne de Tir pour les 4 ans à venir (échéance Décembre 2021).

A l'issue de la réunion des membres du nouveau Comité Directeur qui a suivi son élection, ont été élus à l'unanimité :

- **Président** : David AUCLAIR (candidat unique)
- **Secrétaire** : Jean de TIESENHAUSEN (candidat unique)
- **Trésorier** : Philippe MATHIEU (candidat unique)

VI - ALLOCUTION de Daniel COURTES, Maire adjoint délégué aux Sports à la Ville de COURBEVOIE, Conseiller Départemental des Hauts-de-Seine.

Pour Daniel COURTES, c'est une certaine émotion de voir Michel GUIGNER arrêter la présidence de la Société Courbevoisienne de Tir.

Que de chemin parcouru depuis sa prise de sa fonction il y a 16 ans dans l'ancien stand de tir où il y avait 108 adhérents, et maintenant où il y en a plus de 360. Les nouveaux locaux y sont bien évidemment pour quelque chose, mais quand même ...

Bonne humeur et sérieux sont les principales qualités de Michel GUIGNER, mais aussi fermeté et impartialité. Et bravo à son épouse, pour son soutien ...

La politique sportive du Club est parfaite, elle permet de former les tireurs (jeunes et adultes) et de les amener à participer aux compétitions, et ce jusqu'au niveau France.

Mais un Président n'est pas seul, il a une équipe et bravo à tous les membres du Comité Directeur.

Il faut maintenant du courage à David AUCLAIR et aux nouveaux membres pour reprendre le flambeau, ce que Daniel COURTES leur souhaite de tout cœur, en mentionnant que le poste de Président nécessite d'être présent sur le terrain.

Il souhaite également à David d'aller personnellement au plus haut niveau dans le PARA-TIR, et pourquoi pas aux J.O.

Et pour terminer, Daniel COURTES remercie l'ancienne équipe de bénévoles du Club, souhaite à toutes les personnes présentes de bonnes fêtes de fin d'année, et leur présente ses meilleurs vœux pour 2018.

VII - LECTURE du PALMARÈS de la saison sportive 2016/2017 - REMISE des RÉCOMPENSES aux lauréats présents.

Pascal GUIGNER, Secrétaire du Club, procède à la lecture des résultats obtenus individuellement par chaque tireur au cours de la saison sportive dans sa(s) discipline(s), en commençant par les jeunes de l'École de Tir (poussins, benjamins et minimes), en continuant par les autres jeunes (cadets et juniors) et en terminant par les adultes.

Lors de la remise des coupes et des diplômes aux lauréats (jeunes et adultes), ceux-ci sont chaleureusement applaudis.

VIII - TIRAGE de la TOMBOLA.

Il est ensuite procédé au tirage de la tombola, dotée de nombreux lots.

IX - VIN d'HONNEUR.

L'Assemblée Générale s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié en présence des participants présents : sociétaires adultes et jeunes, parents accompagnateurs, conjoints, conjointes, enfants, ...

- Séance levée à 13 h 45 -

Le Président
David AUCLAIR

Le Secrétaire
Jean de TIESENHAUSEN